



Beauvais, mardi 07 Décembre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil général de l'Oise répond présent pour tous les âges de la vie Inauguration de la crèche intercommunale « Les ribambelles »

**Mardi 7 Décembre 2010 à 16h30
50, rue Ampère – Pont-Sainte-Maxence**

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Claude Gewerc, Président du Conseil régional de Picardie, Michel Delmas, Maire de Pont-Sainte-Maxence et Christophe Blanco, Président de la CAF de Creil, en présence de Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise inaugureront la crèche intercommunale « Les Ribambelles » de Pont-Sainte-Maxence, ce mardi 07 Décembre 2010.

> Le Conseil général contribue à offrir de nouveaux services de proximité

L'inauguration de ce jour consiste en une opération de construction de nouveaux locaux et d'extension du nombre de places d'accueil pour les jeunes enfants.

39 enfants peuvent être accueillis depuis le 1^{er} septembre, du lundi au vendredi (36 places pour des enfants de 3 mois à 4 ans en accueil régulier de 7h00 à 19h00 ; 3 places en accueil occasionnel pour des enfants de 2 mois à 4 ans, avec des horaires modulables).

Le Conseil général a contribué au financement de cette nouvelle crèche, mais surtout pour l'ensemble du projet (financements en instance) : reconstruction des voies d'accès et travaux de voirie, création du pôle social dans l'ancienne cantine, en cours de réalisation).

> Le Conseil général, premier partenaire des collectivités locales, sur le plan financier et technique

De manière plus globale, les interventions du département en faveur des communes s'élèvent à 50 millions d'euros pour l'année 2010. Il s'agit d'un effort conséquent et d'un signe fort pour l'économie et l'emploi local : à travers l'aide aux communes, ce sont les entreprises et l'activité économique du Département qui sont confortées.

Le Conseil général conscient de l'importance de l'aide aux communes pour permettre notamment aux plus petites d'entre elles de poursuivre une politique dynamique en faveur de l'aménagement de leur territoire, souhaite poursuivre son effort.

Au-delà de ces aides financières, et face à une complexité croissante dans le montage de projets, le Conseil général de l'Oise a décidé de doubler son aide financière par un soutien technique et s'est doté de nouvelles structures de coopération pour venir épauler les communes du département, dans un esprit partenarial, avec : la Centrale d'achat public de l'Oise (CAO), la Société d'aménagement de l'Oise (SAO) et l'Association départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO).